

## « Rencontres thématiques » de la 3SLF

### *Conditions d'orientation et d'insertion professionnelles des étudiants en STAPS*

**Paris, Site Pouchet (Salle des conférences), 7 juin 2016**

La filière Sciences et Techniques des Activités physiques et sportives (STAPS) s'inscrit dans une conjoncture particulièrement intéressante pour la sociologie de l'enseignement supérieur. Elle est actuellement fortement sollicitée par les lycéens au moment de l'expression de leurs vœux via le dispositif Admission Post Bac (APB)<sup>1</sup>, ce qui entraîne un afflux important d'étudiant-e-s potentiel-e-s. Certaines universités ont d'ailleurs institué des capacités d'accueil au motif de maîtriser le volume de leurs effectifs, avec pour conséquences, selon les cas, des tirages au sort ou encore la non-inscription des étudiant-e-s ayant classé la licence 1 STAPS en deuxième vœu. Le principe de l'égalité de traitement prévu dans le Code de l'éducation (loi du 22 juillet 2013) est donc ici remis en cause et les effets de ce type de procédures méritent d'être interrogés et portés au jour, notamment en matière d'orientation et d'origine sociale des étudiant-e-s. En effet, la filière STAPS accueille un public d'origine sociale et scolaire composite dont la diversité se renforce à la faveur de l'inscription de bacheliers professionnels souvent considérés comme « problématiques » lorsque le regard se focalise sur leurs faibles taux de réussite dans une université pensée en « crise ». Dès lors, la filière STAPS se révèle particulièrement illustrative des perspectives développées par [Romuald Bodin](#) et [Sophie Orange](#)<sup>2</sup>. S'y exprime tout d'abord, une « tentation sélective », notamment pour endiguer le déferlement de « nouveaux étudiants » principalement issus des catégories populaires. On y trouve ensuite le « mythe de la désorientation universitaire » affirmant que nombre d'étudiants s'orientent par défaut vers l'université (le cas des bacheliers professionnels est en ce sens exemplaire), et enfin un renforcement induit des préoccupations relatives à l'insertion professionnelle des étudiant-e-s.

Prise en tenaille dans un espace concurrentiel – entre les formations du Ministère de la Jeunesse et des Sports, celles de la Santé et désormais celles des Écoles Supérieures du Professorat de l'Éducation (ESPE) – la filière STAPS est régulièrement sommée de donner des gages en termes de « professionnalisation » de ses étudiant-e-s. Une série de travaux récents a permis d'identifier de grandes tendances en matière d'insertion professionnelle des diplômé-e-s de STAPS (Camy, 2002 ; Erard & Louveau, à paraître ; Enquête *Génération* 2001, 2004, 2010 ; Leroux, 2002 ; Le Roux & Aguetant, 2006 ; Pichot, 2002 ; Pichot, 2015), ou bien de brosser des profils ou des parcours d'insertion (Chevalier & Dussart, 2002 ; Dubois & Terral, 2014 ; Duceux, 2008 ; Fleuriel, Schotté, Mierzejewski, 2008 ; Gasparini & Pierre, 2008 ; Gojard & Terral, 2014 ; Juhle & Haschar-Noë, 2010 ; Lima & Mossé, 2010 ; Papin, 2013 ; Pigeassou & Escande, 2001). Une autre s'est attachée à repérer les difficultés théoriques qui affectent le travail de quantification de la « professionnalisation » dans un secteur d'emploi en pleine transformation et largement marqué par l'idéologie du don, du bénévolat et de l'amateurisme (Delmas, Dorvillé, Fleuriel, 2004 ; Falcoz, 2013 ; Falcoz & Walter, 2007, 2009 ; Fleuriel & Chevalier, 2008 ; Loirand, 2003, 2004). Dans un contexte économique incertain, dans quelle mesure les étudiant-e-s en STAPS ont-ils/elles développé des stratégies de cumul de diplômes et de qualifications dans plusieurs spécialités au sein des STAPS et en dehors de cette filière universitaire ? Dans quelle mesure leurs parcours d'insertion professionnelle sont-ils liés à ces multi-formations ? Par ailleurs, la filière STAPS constitue une filière universitaire qui demeure un bastion masculin (voire qui se masculinise), ce qui ne va pas sans susciter des inquiétudes quant au recrutement des générations à venir d'enseignant-e-s d'EPS<sup>3</sup>. Les jeunes femmes valorisent-elles de la

1. Par exemple, à l'Université de Bourgogne, en 2014, 430 élèves ont demandé la L1 STAPS, 421 la L1 Droit et 922 la PACES, plaçant ainsi la filière STAPS parmi les formations les plus sollicitées en premier vœu.

2. Bodin Romuald & Orange Sophie. *L'université n'est pas en crise. Les transformations de l'enseignement supérieur : enjeux et idées reçues*, Bellecombe-en-Bauges : Éd. du Croquant, 2013, 213 p.

3. Le Syndicat National de l'Éducation Physique (SNEP) s'est d'ailleurs récemment saisi de ce problème. Il a lancé, d'une part, une enquête nationale visant à identifier les conditions de non-orientation en STAPS de filles qui présentent des profils socio-scolaires pouvant les prédisposer à envisager une telle orientation. Il s'attache, d'autre part, à dresser un état des lieux de la distribution sexuée des filles/femmes dans les formations (selon les spécialités et les niveaux) et parmi les personnels enseignants et administratifs (selon les statuts, les APSA enseignées et les fonctions occupées).

même manière que leurs homologues masculins leurs compétences sur le marché du travail à l'issue de cette filière ? Quels sont les bénéfices de cette orientation atypique au moment de leur insertion professionnelle ? Accèdent-elles aux catégories socioprofessionnelles les plus valorisées et proches de celles des jeunes hommes à l'image de celles qui ont opté pour des formations supérieures et professionnelles atypiques (Epiphane 2006, Couppié & Epiphane 2001, 2007 et 2008) ?

Comprendre le sens des poursuites d'études des bacheliers et bachelières en STAPS et éclairer les perspectives d'insertion professionnelle des diplômé-e-s de cette filière, sont les deux objectifs de cette édition 2016 des « Journées thématiques de la 3SLF » qui fera se rencontrer sociologues du sport et sociologues de l'éducation spécialistes des étudiant-e-s et de l'enseignement supérieur.

## Programme

### *Les conditions d'orientation à l'université et en STAPS (10h-13h)*

R. Bodin (GRESKO, Université de Poitiers) et S. Orange (CENS, Université de Nantes) : *Les nouveaux étudiants à l'Université : orientation, sélection, abandon.*

L. Forté (CRESPO, Université de Toulouse 3) & Sonia Bonnafé (DEP, Université de Toulouse 3) : *L'institution d'une capacité d'accueil limitée en première année de Licence : un tirage au sort produit-il des effets de sélection sociale ?*

M. Danner, C. Erard, C. Guégnard (Céreq, IREDU, Université de Bourgogne Franche Comté) : *Les bacheliers professionnels en STAPS et classes préparatoires aux écoles d'Art. Des probabilités d'orientation déjouées ?*

Modérateur : T. Michot (LABERS, Université de Bretagne occidentale, délégué HCERES)

### *Les modalités d'insertion professionnelle à la sortie de la filière STAPS (14h30-16h30)*

A. Benoit, S. Knobé, L. Pichot (Sport et Sciences Sociales, Université de Strasbourg) *Les incidences des qualifications plurielles sur l'insertion professionnelle des diplômés STAPS. Le cas des diplômés de la faculté des sciences du sport de Strasbourg (2009-2014)*

C. Louveau, (GTM-CRESPPA, Université de Paris Sud) : *Des insertions professionnelles sexuées ? Le cas des diplômé-e-s de l'Université de Paris Sud*

Discutant : T. Michot (LABERS, Université de Bretagne occidentale, délégué HCERES)

### **Contact :**

Carine Erard : [carine.erard@u-bourgogne.fr](mailto:carine.erard@u-bourgogne.fr)

## ATTENTION

Compte tenu de la capacité d'accueil limitée sur le site Pouchet et des mesures de sécurité prises dans le cadre du plan « Vigipirate », l'inscription préalable des auditeurs et la réservation éventuelle du repas sont obligatoires auprès du secrétaire de la 3SLF. À défaut d'inscription, l'accès au bâtiment ne sera pas autorisé par les agents d'accueil.

### **Inscriptions (et réservations du repas) :**

Sébastien Fleuriel : [secretaire@3slf.fr](mailto:secretaire@3slf.fr)